

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. DeBlois): Je déclare la motion n° 3 rejetée.

L'hon. Harvie Andre (au nom du ministre des Finances) propose que le projet de loi soit maintenant agréé à l'étape du rapport.

Le président suppléant (M. DeBlois): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

Le président suppléant (M. DeBlois): Conformément au paragraphe 24(1) du Règlement, la Chambre s'ajourne à demain, 10 heures.

(La séance est levée à 18 h 24.)